

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 décembre 2016

PLF 2017 - (N° 4271)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 170

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 49

I. – À l’alinéa 5, après le mot :

« droits »,

insérer les mots :

« du foyer ».

II. – En conséquence, au même alinéa, supprimer la seconde occurrence des mots :

« du foyer ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.